



Résultats Intéressement et Participation



Les primes d'intéressement et de participation pour l'année 2019 versées en juin 2020 sont :

PARTICIPATION :

La formule historiquement améliorée par la **CFDT**, avec en complément la neutralisation des effets du projet KAYA (Singapour), a permis d'obtenir un très bon résultat.

La réserve de participation 2019 versée en juin 2020 s'élève à un peu plus de 13 millions d'euros.

- ✓ Partie fixe = 700€
- ✓ Partie proportionnelle = 5,89508% du salaire brut annuel 2019

Pour un salaire brut de 32000€
 Fixe = 700€
 Proportionnelle = 1 886,4256€
 Total brut = 2586,4256 €

Pour un salaire brut de 42000€
 Fixe = 700€
 Proportionnelle = 2 475,93 €
 Total brut = 3175,93 €

Pour un salaire brut de 52000€
 Fixe = 700€
 Proportionnelle = 3065,4416€
 Total brut = 3765,4416€

INTERESSEMENT :

La **CFDT** a innové en mettant deux formules en compétition :

- Une première basée sur le périmètre France,
- Une seconde, mixte, basée sur le périmètre Groupe (monde) à hauteur de 33% + périmètre France à hauteur de 67% (**formule CFDT**).

Pour la seconde année c'est la deuxième formule en partie basée sur le périmètre groupe qui a été retenue car plus productive. Celle-ci est calculée à partir du ratio EBE/AICB qui donne 4,3 millions d'euros pour l'intéressement financier (partie fixe de 819,70€, proportionnelle 0,77809% du salaire brut/annuel 2019).

Pour un salaire brut de 32000€
 FIXE= 819,70 €
 Proportionnelle = 248,98 €
 Total brut = 1068,68 €

Pour un salaire brut de 42000€
 FIXE= 819,70 €
 Proportionnelle = 326,7978€
 Total brut =1146,4978

Pour un salaire brut de 52000€
 FIXE= 819,70 €
 Proportionnelle = 404,6068 €
 Total brut = 1224,3068 €

Lacompte versé au mois de décembre 2019 (900€) est à déduire du montant total d'intéressement.

L'intéressement technique 2019 versé au mois de mars 2020 a donné un montant de 742,36€/salarié.e.

PROCHAINEMENT LES PARTENAIRES SOCIAUX VONT RENÉGOCIER LES FORMULES D'INTÉRESSEMENT ET DE PARTICIPATION POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES.

LE RÉSULTAT DE CES COMPLÉMENTS DE REVENU EST DIRECTEMENT LIÉ À LA QUALITÉ DES ACCORDS NÉGOCIÉS ET SIGNÉS PAR LA CFDT.

IL EST TRÈS IMPORTANT DE RESTER SOLIDAIRES AFIN DE GARDER CES ACQUIS.

